

Si Seniors !

N°13

Lettre d'information - avril 2019

Périodicité : Avril - Mai - Septembre - Novembre

Édito



Réalisée par le CCAS et la ville de Décines-Charpieu

Nous voici au printemps, souvent synonyme de nouveaux départs...

C'est aussi l'occasion de chercher un logement plus adapté à ses besoins et Décines-Charpieu met en œuvre depuis mars un dispositif de bourse d'échanges de logements sociaux, où les locataires de grands logements familiaux, bien vides depuis le départ des enfants, peuvent rencontrer les familles à l'étroit dans de plus petits logements. Et concernant la question du coût croissant du chauffage, le Chèque Energie, dispositif encore trop peu connu, pourrait vous apporter une bien agréable surprise...

Avril c'est aussi la prochaine ouverture de la campagne des déclarations de revenus, et c'est année, le numérique va s'imposer à tous ! Et même si vous êtes nombreux à maîtriser les arcanes du net, les permanences numériques seront spécialement à votre disposition pour vous aider à passer le cap.

Enfin, après le succès du premier voyage organisé en décembre 2018, nous avons d'ores et déjà le plaisir de vous annoncer le prochain séjour qui aura lieu à la rentrée 2019, dans les terres hautes en couleur et saveurs du Jura. Début des inscriptions avec le prochain Si Seniors, tenez vous prêts !

LAURENCE FAUTRA
Maire de Décines-Charpieu
Présidente du CCAS

SYLVIE MOULIN
Adjointe au Maire
Vice Présidente du CCAS

C'est d'actu !

La Bourse au logement



Depuis le 1er février 2019, le Service Logement Social, les bailleurs sociaux et les réservataires ont lancé un nouveau dispositif innovant : la Bourse d'Echanges de Logements Sociaux.

Vous êtes locataire du parc social décinois ? Vous avez besoin de changer de logement car celui-ci ne correspond plus à votre situation, tout en restant à Décines-Charpieu ? Il vous suffit de prendre contact avec le Service Logement Social du CCAS pour vous inscrire sur la Bourse et tenter de trouver parmi les autres candidats le logement qui répondra à vos attentes.

Avec l'accord de votre bailleur et dans le respect des réglementations liées au logement, vous pourrez consulter les offres de logement au regard de vos critères (dimension, quartier, coût,...).

Si un logement vous intéresse et que votre logement intéresse l'autre locataire vous pourrez être mis en relation, le Service Logement Social restant votre interlocuteur tout au long du processus.

Enfin, si un déménagement se profile, le service social gérontologique de l'Espace Seniors Décinois demeurera à votre disposition pour vous aider dans la démarche.

Pour plus d'informations, contactez
le CCAS au 04 72 93 30 37
bourseaulogement@mairie-decines.fr

A venir

Déclaration d'impôts en ligne

2019 est une année charnière pour l'impôt sur le revenu des particuliers car il est désormais obligatoire de réaliser sa déclaration en ligne.



Or, s'approprier l'informatique lorsqu'on ne dispose pas d'un ordinateur, d'internet ou de proches pour venir à son aide peut être très complexe et anxiogène. Afin de remédier à cela, le CCAS de Décines va ouvrir ses permanences numériques à la réalisation de cette démarche : tous les jeudis matins jusqu'au 2 juin 2019, vous pourrez être aidé, individuellement et gratuitement par l'assistante sociale et le médiateur à « passer au numérique ».

Pour se faire, nous vous recommandons de venir dès à présent aux permanences pour créer si besoin votre première adresse mail puis créer dans un second temps votre espace personnalisé sur le site internet des impôts. Ces préalables vous permettront de réaliser sereinement la transition du modèle papier, que vous connaissez déjà, à ce nouveau média.

**Permanences numériques – Espace Berthaudière
Le Prainet 15 avenue Salvador Allende, tous les jeudis matins de 9h à 12h.**

Pour plus d'informations contactez
l'Espace Seniors Décinois au 04 78 49 55 92

Zoom sur

Le Chèque Energie

Depuis 2018, l'Etat a mis en œuvre un nouveau dispositif pour soutenir les foyers les plus modestes dans leurs dépenses énergétiques le chèque énergie.

D'un montant variant de 48€ à

277€, il peut aider à payer les factures de gaz, d'électricité, de chaleur, de fioul, ou de bois auprès de l'ensemble des fournisseurs. Il se déduit également des charges de chauffage incluses dans un loyer de logement social à chauffage collectif ou dans la redevance d'un logement-foyer conventionné. Enfin, il peut aider à financer certains travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement (fenêtre, isolation, etc.).

Le chèque est envoyé automatiquement aux bénéficiaires par courrier une fois par an. Si vous êtes éligible, vous le recevrez en avril sans avoir de démarche à effectuer, car la liste des bénéficiaires et le montant de l'aide attribuée sont établis par le service des impôts en fonction du revenu fiscal et de la composition du ménage.

Attention, si aucune démarche n'est à entreprendre pour en bénéficier, l'utilisation du chèque est limitée dans le temps ! Vous devez alors envoyer le chèque à votre fournisseur ou payer en ligne votre facture, ou encore le remettre à un professionnel en déduction de votre facture de travaux de rénovation énergétique.

Depuis le 1er janvier 2019, de nouvelles conditions d'obtention sont entrées en vigueur avec des plafonds maximum de ressource revus à la hausse alors soyez attentifs à votre boîte aux lettres...

Pour plus d'informations, contactez
le service dédié au 08 05 20 48 05 ou consultez
la page <https://www.chequeenergie.gouv.fr/>



Zoom sur

Le Service
Logement Social

Accéder à un logement du parc public peut s'envisager à tout moment de sa vie, selon des conditions plus simples qu'il n'y paraît. Être en condition régulière de séjour et avoir des ressources minimales ou n'excédant pas les plafonds en vigueur, et il vous suffit de déposer un seul dossier de demande de logement après du bailleur ou du service communal de votre choix et ce pour tout le département du Rhône.

A Décines-Charpieu, le CCAS dispose d'un Service de Logement Social qui est le lieu ressource de demandeurs de logements. Tout métropolitain peut se rendre au CCAS et obtenir les premières informations et formulaires dédiés et chaque Décinois peut demander à être reçu pour évoquer sa recherche de logement et également être informé plus spécifiquement des délais, opportunités et circuits existants.

En effet, si le SLS ne peut attribuer directement un logement, il peut faire des propositions de candidats auprès des bailleurs sociaux et également gérer et suivre votre demande via le fichier unique départemental.

Afin de proposer un service qualitatif, le SLS reçoit désormais sur rendez-vous les lundis et mardis matins et jeudis et vendredis après midi et propose également une permanence téléphonique tous les mardis matins.



Pour plus d'informations, contactez
le CCAS au 04 72 93 30 37
servicelogement@mairie-decines.fr

À VOS AGENDAS !

• **Dimanche 28 avril** :

- Journée de la déportation, 11h, place Henri Barbusse
- Commémoration du génocide Arménien, 12h30, place de la Libération

• **Du 15 mai au 15 juin 2019** : Renseignements et inscription pour le voyage Seniors « Découverte des traditions artisanales du Jura » du 30/09 au 4/10.• **Samedi 8 mai** : Cérémonie patriotique Victoire du 8 mai 1945, 9h30, place Henri Barbusse• **Samedi 25 mai** : Tous au Jardin et Fête de la propreté, de 10h à 18h, Jardin découverte (71 rue Paul Bert), entrée libre, ouvert à tous• **Dimanche 26 mai** :

- Cérémonie patriotique Journée nationale de la résistance, 11h30, place Henri Barbusse
- Elections Européennes dans votre bureau de vote habituel